

**La mémoire rectifiée: Exemples sur les modalités de
commémoration
de l'enfant en Afrique romaine (1^{er} s.ap.JC-3^{ème}s.ap.JC)**
Salima Siada

Institut d'archéologie. Université Alger 2

مخبر البناء الحضاري للمغرب الأوسط

Michael09dz@yahoo.fr

Reçu le: 10/05/2020; Accepter le: 11/06/2020

**Revisited memory: Exemples on commemoration
methods of the child in roman Africa (1st century AD. 3rd
century AD)**

الذاكرة المصححة: نماذج حول سبل إحياء ذاكرة الطفل في إفريقيا
الرومانية (القرن الأول ميلادي-القرن الثالث ميلادي)
صيادة سليمة

Abstract:

The codes of funeral representation of a child have many particularities which mainly emphasize a special status. Apart from the gap between the age and the imagery representing the deceased, the details revealed by the epitaph allow us to go beyond the simple commemorative need and to glimpse a prospective approach where the question of the child's future beyond death can be raised. The subject of this paper will focus on the contrast mentioned above but will also take into account details relating to parentage and the epithets chosen by the parents to commemorate their late offspring. This set of elements undermines that the right to memory might go beyond the limits of the living community to serve the deceased child in the afterlife with the hope that it complete its journey towards maturity and enjoy a more favorable destiny.

Keywords: Memory; Children; Antiquity; Iconography; Epitaphs

المخلص:

لقد تعددت السبل التي تم اللجوء اليها لتمثيل الطفل على مختلف المعالم الجنائزية و التي تحتضن جملة من الخصائص تشير الى أنه كان للطفل مصفا خاصا. بصرف النظر عن الفارق الذي نلاحظه بين السن الوارد في النقيشة والصورة التي تمثل المتوفي، نجد دلالات أخرى تحثنا على تجاوز التحليل المرجعي الشائع فيما يتعلق بالمعالم التذكارية والتركيز أكثر على التحليل الترقفي، أين ترد إشارات على صلة بمصير الطفل المتوفي في العالم الثاني. سنحاول فيما سييلي، التركيز على الفارق المذكور أعلاه لكن مع إدماج محددات أخرى، على غرار النسب و كذا الصفات التي ينعت بها الأهل ذريتهم و التي لا تتناسب سن المتوفين. نحتمل أن تكون لتلك المحددات خلفية تتجاوز حدود حق الذاكرة في ذهنية الأحياء لتنتسح الى قناعة جماعية في وجود أمل فعلي في أن يتمم الطفل المتوفي مساره نحو النضج بعد الوفاة و أن يحظى بمصير أفضل.

الكلمات المفتاحية: الذاكرة؛ الأطفال؛ العالم القديم؛ الإيكونوغرافيا؛ النقائش الجنائزية.

Introduction

Les vestiges de commémoration nous renseignent sur un moment crucial et transitoire du temps des funérailles. Les stèles, autels mais également la tombe elle-même sont les témoins de la fin légale du temps de deuil et avant tout du cadavre et le début du temps de l'oubli (Leclerc, J. 1985). Les familles (à la parenté successible), frappées par le sort et la souillure générée par la mort, sont entraînées dans le statut temporaire et particulier de *familia funesta*, dont elles ne se purifieront que progressivement, partant du premier banquet du *silicernium*, dédié en partie au défunt, jusqu'à celui de la *cena novemdialis* et du *sacrificium* neuf jours plus tard (Dumézil, G. 1966 : 367 In Scheid, J. 1984 : 118 ; Scheid, J. 2013; Carroll, M. 2006 : 4 ; Saglio, Edm. DAGR, Novemdiale 1977 : 110 ; Monchablon, E.J. D.1792 : 448). La

règlementation de la période du deuil, déjà à l'époque du roi Numa (Plutarque, Numa : 156 ; Ulpian, Frag. Vat. : 321) et la récurrence dans les sources de ce qu'est le port exemplaire du deuil (Pline L'ancien, VII : 4; Cicéron, Tusc. : IV, 4; Cicéron, Tusc. : I, 39 ; Sénèque, Lettres à Lucilius : XLIX : 1, 23 et LXIII ; Plutarque, Cons. à sa femme : XI ; Lucain, La Pharsale : II), suffisent à entrevoir que celui-ci pouvait largement dépasser les exigences de la législation et ignorer les exhortations qui foisonnent dans la littérature antique.

C'est ce qui ressort de l'étude d'Ian Morris pour qui l'achèvement d'un deuil nécessite une sorte de conceptualisation de l'idée de séparation et qui, pour l'auteur, commence justement à la fin des funérailles et non pendant (Morris, I. 1992 : 10). Une étape délicate décryptée et analysée en profondeur en 2008 par F. Prescendi (Prescendi, F. 2008: 298) à la lumière des sources et en particulier le poignant témoignage de Quintilien, où le deuil est décrit comme un temps de silence et de stupéfaction, suivis d'un effroi face à la perte de soi et où les rites, tels que *planctus* et *conclamatio*, permettent une canalisation salvatrice des émotions puis une réintégration de soi et de l'objet du deuil dans leurs contextes respectifs. C'est également ce que résume E. Crubézy dans son dernier ouvrage, lorsqu'à l'appui des conceptions psychanalytiques, il relie une situation de détresse psychologique et de crise affective, dont le temps, précise-t-il, est très variable, à l'acceptation douloureuse et inévitable de la perte de l'objet (Crubézy, E. 2019 : 29 et 55) .

Il résulte de ce qui précède que le deuil est à l'image des funérailles, un processus que jalonne un ensemble d'attitudes socialement codifiées mais dont l'achèvement n'en est pas entièrement tributaire.

Lorsque le défunt est un enfant, la question se pose d'emblais en des termes plus complexes. En effet, mort avant d'avoir vécu, les chercheurs tentent depuis les travaux de Ph. Ariès (Ariès, Ph. 1962 : 26) de saisir avant tout le statut de cette entité dont l'existence n'eut jamais le temps d'achever sa pleine intégration dans la société et qui jusqu'au 18^{ème} siècle, toujours selon l'auteur, aura été associée à la notion de dépendance et subordination. Les travaux plus récents (Laes, Ch. & Strubbe, J. 2014 : 1-2-16-228-231; Wiedermann, Th. 1989 : 28) appellent aujourd'hui à relativiser cette affirmation et voient dans les rigueurs de l'éducation romaine où les châtements ont force de loi, non une absence d'intérêt mais plutôt des indices révélant une conscience réel de la notion d'enfance, principalement liée à l'immaturation biologique et cognitive temporaires. L'idéologie des empereurs contribuera largement à renforcer l'intérêt de l'enfant dans la société, non en tant que main d'œuvre pour les familles en difficultés mais plutôt comme un gage de postérité et de prospérité pour l'empire.

C'est ce qui explique l'apparition de l'enfant dans l'imagerie funéraire depuis la fin de la république et surtout à partir du règne de l'empereur Auguste où l'enfant devint l'un des symboles culturels de l'idéologie impériale (Rawson, 2005 : 21-22).

Le deuil qui fait suite à la perte d'un enfant est par conséquent à rattacher à cette notion de statuts familial et social, de plus en plus reconnu mais toujours en attente de validation et de ce fait, ne peut être dissocié de son corollaire qu'est la commémoration. Les modalités choisies pour l'enfant semblent matérialiser, par le détour de la fluidité identitaire, cette conscience acquise du sentiment de l'enfance mais tout autant celui d'une intolérable injustice dont V. Dasen traduit clairement la complexité par l'expression « l'impossible

chagrin » et où l'auteure préfère évoquer une stratégie du deuil où l'absence d'intérêt n'a pas sa place (Dasen, V. 2006a; Dasen, V. 2010 : 20; Carroll, M. 2011 : 114-115); se posent dès lors les questions suivantes :Comment doit-on se souvenir de l'enfant ? L'imagerie funéraire traduit-elle, entre autres, une simple projection des espoirs avortés de parents en quête de postérité (Wiedermann, Th.1989: pp.40-41-90-91; Rawson, B. 2005: ch.I) ou s'agit-il d'une conviction socialement entendue et codifiée quant à l'existence d'un au-delà où l'enfant se verrait accordé une seconde chance, non pas celle d'une renaissance seulement mais celle d'un achèvement parcouru vers la maturité par-delà la renaissance?.

Dans l'ensemble de l'empire romain, les codes de représentation de l'enfant semblent suivre un même schéma global, celui d'un décalage systématique entre les traits iconographiques et l'âge indiqué sur l'épithaphe, ce qui renvoie *à priori* à une volonté de la part des parents de conjurer symboliquement un sort inacceptable. Si les recherches ont abordé le diptyque image-inscription par le recours à une approche rétrospective, mettant en évidence le nom, la filiation et le statut du défunt, l'approche prospective, rarement mise en évidence, se rapporte, quant à elle, au devenir du défunt et où l'imagerie serait en quelque sorte une mise en scène de la continuité (Galinier, M. 2013: §.23; Koch, G. 1995; Zanker, P. & Ewald, B.C. 2012: 61, 170 et 239).

Dans une récente publication, M. Carroll s'interrogeait sur l'intérêt d'un investissement aussi coûteux qu'une stèle funéraire (image et épithaphe), si celle-ci devait traduire une réalité contraire à celle du défunt lors du décès. L'auteure envisage l'espoir de la continuité pour l'enfant représenté, mais elle évoquera plutôt une « mémoire imaginée » tout en appuyant l'hypothèse de l'intérêt pour cette catégorie de la société (Carroll, M. 2011: 112). C'est surtout à V. Dasen que

nous devons d'avoir sérieusement envisagé l'éventualité d'un achèvement de parcours par-delà la mort; hypothèse qu'elle catégorise en trois notions principales: la mémoire anticipée, l'enfance éternelle et l'enfant ancêtre (Dasen, V. 2017).

Les provinces d'Afrique du Nord nous offrent à leur tour un lot de stèles qui par des codes de représentation répétitifs semblent avoir intégré le principe du paradoxe. Nous tenterons, dans ce qui va suivre, d'interpréter les diverses modalités de représentation de l'enfant sur deux stèles, l'une provenant de la ville de *Macula* (l'actuelle Khenchela), l'autre de *Caesarea* (l'actuelle Cherchel) ainsi que sur une scène figurée appartenant à un sarcophage de la ville de *Thamugadi*, afin de déterminer si les notions proposées par V. Dasen se retrouvent également en Afrique. Nous évoquerons par la suite l'intérêt de mentionner la filiation sur l'épithète et enfin celui du recours à des épithètes en inadéquation avec l'âge du défunt.

Présentation des monuments choisis :

Les provinces d'Afrique du Nord nous offrent un lot de stèles qui par des codes de représentation répétitifs semblent avoir intégré le principe du paradoxe. Nous tenterons, dans ce qui va suivre, d'interpréter les diverses modalités de représentation de l'enfant sur deux stèles, l'une provenant de la ville de *Macula* (l'actuelle Khenchela), l'autre de *Caesarea* (l'actuelle Cherchel) ainsi que sur une scène figurée appartenant à un sarcophage de la ville de *Thamugadi*, afin de déterminer si les notions proposées par V. Dasen se retrouvent également en Afrique. Nous évoquerons par la suite l'intérêt de mentionner la filiation sur l'épithète et enfin celui du recours à des épithètes en inadéquation avec l'âge du défunt.

Stèle n°1. *Mascula*. (fig.1) : Stèle funéraire en marbre de forme rectangulaire, très bien conservée et composée de trois registres superposés. Dans le registre supérieur à sommet aplati, est creusée une niche de forme triangulaire abritant un haut-relief représentant le dieu Saturne. Le dieu a la tête voilée et arbore une barbe fournie avec des boucles en nid d'abeille. Le registre médian est un champ épigraphe comportant une épitaphe latine composée de deux lignes, dont les lettres occupent toute la largeur de la surface:

«*T(ITO) FL(AVIO), T(ITI) FIL(IO), QUIR(INA TRIBU), T(ITI) FL(AVII) SOSANDRI FRATRI, VALERIANO. VIXIT ME(N)SIB(US) III, DIE(BUS) IIII* » (CIL VIII, 02259)

Traduction :

« A Titus Flavius Valerianus, de la tribue Quirina, fils de Titus et frère de Titus Flavius Sosandrus, a vécu 3mois et 4 jours »

Le registre inférieur est un rectangle sculpté en profondeur qui prend la forme d'un cul de four. A l'intérieur, un enfant est représenté de face et en pied. La jambe droite est inclinée vers l'intérieur, la gauche est droite (*contrapposto*). L'enfant, sculpté en haut relief, porte une longue tunique recouverte d'une toge; le visage est affirmé avec des yeux larges, en amande et perçants; la bouche est finement incisée. La coiffure est représentée par des mèches incisées orientées en direction du front. Le défunt porte une barbe fournie mais soigneusement taillée. Ces deux derniers éléments sont caractéristiques l'époque trajane et hadrienne, tandis que les boucles dans le registre supérieur sont typiques du règne de Marc-Aurèle (Humbert-Bucher, S. 1998: 23). Le bras droit retient un pan de la toge, tandis que le bras gauche est replié vers le ventre, un *volumen* à la main.

Datation: 2^{ème}-3^{ème} siècle (Leglay, M. 1966 : 177)

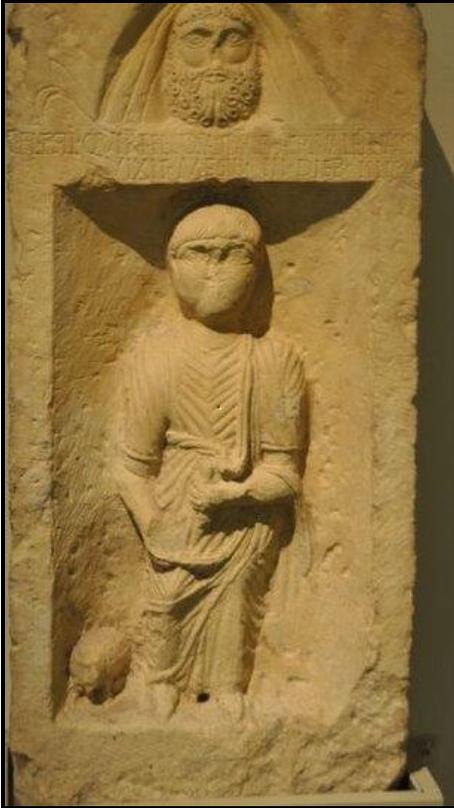


Fig.1. Stèle de Titus Flavius Valerianus. <http://ccj-epicherchel.huma-num.fr/interface/fiche.php?id=17&page=>

Stèle n°2. Caesarea (Fig.n°2) : Stèle funéraire en marbre, de forme rectangulaire, brisée à plusieurs endroits dans sa partie inférieure. La stèle compte Trois registres superposés. Le registre supérieur présente un décor incisé sous forme de fronton triangulaire, flanqué d'acrotères dont ne subsiste qu'un seul. Le tympan abrite un croissant de lune centré, les pointes dirigées vers le haut. Le registre médian est un champ

épigraphe comportant un carmen en langue grecque, composé de dix lignes :

« *Fils de Publius, Proclos, jeune ici je repose; n'ayant accompli que deux fois cinq années, je n'ai pas épuisé le doux trésor d'une vie ; la Moire m'a poussé chez Hadès et a mis fin à mon destin trop bref. A mon père j'ai donné d'abondance deuil et larmes amères. Et puisque vieillir est un espoir interdit, à moi l'infortuné, douce nymphe Nysa, donne en partage éternel une jeunesse infinie*» (Vatin, Cl. 1983 : 69).

Le registre inférieur est de forme rectangulaire où est sculptée une niche dont le sommet arrondi rappelle par sa forme un croissant renversé. A l'intérieur, un enfant se tient debout et de face. Il est vêtu d'une toge ou d'un manteau ample au drapé finement sculpté et relâché et porte des brodequins aux pieds. Le visage est imberbe et rond et semble esquisser un sourire ; la chevelure est coiffée en mèches ramenées vers le front (Vatin, Cl. 1983 : 65 ; Orfali, M.Kh. 1989 : 223-224, n° 39, pl. CVIII fig. 02). Le défunt porte son poids sur la jambe gauche, la droite est plus en avant. On constate d'après le drapé que le genou est légèrement replié. Le bras droit est tendu, une grappe de raisin ou une pomme de pin à la main (Vatin, Cl. 1983 : 65). Le bras gauche est ramené vers la poitrine, dont la main tient un pan de la toge avec le pouce tendu. Datation : 1^{er} siècle ap.jc (Leveau, Ph. 1984, 82 à 87)



Fig.2 : Stèle de Proclos. Vatin, Cl. 1983 :66.

Sarcophage de *Thamugadi* (Fig. n°3): Il s'agit d'un sarcophage anépigraphé en marbre datant du 3^{ème} siècle. Le monument rectangulaire à cuve aux extrémités arrondies (Lassus, J. 1981: 223; Hamoutène, A. 1983: 74) comporte une scène sculptée sur une seule des quatre faces et qui s'étale sur toute sa superficie. On y voit quatre *Erotes* ailés que séparent deux guirlandes de fruits, chacune accueillant en son centre un masque tragique. Au centre de la scène, une *imago clipeata* représentant un enfant sculpté en buste et faisant face

au spectateur. L'enfant, dont le visage est abîmé, est vêtu d'une *toga contabulata*.



Fig.3: Sarcophage d'enfant anépigraphé (Lassus, J. 1981: 223, fig.182).

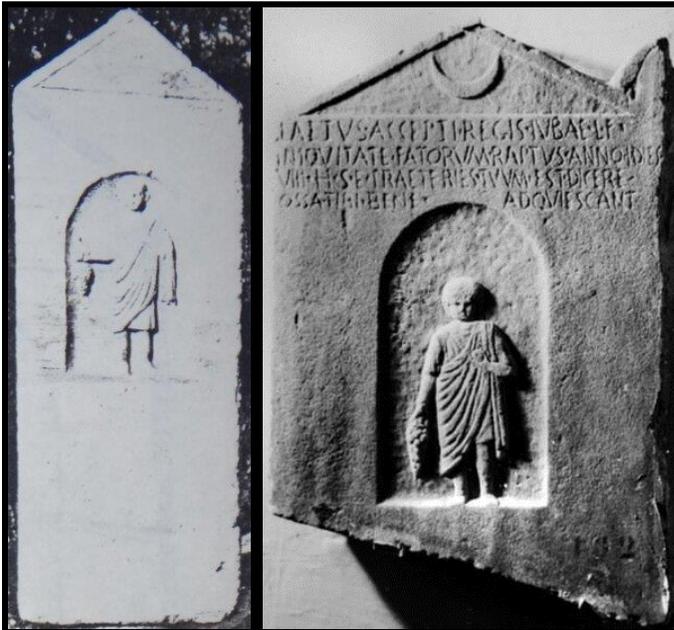
Interprétation :

L'ordonnance comme catalyseur mémoriel sur les stèles de *caesarea* et de *Mascula* :

Nous constatons tout d'abord la division des stèles en trois registres superposés, avec un registre supérieur abritant un croissant, les pointes vers le haut, un registre médian dédié à l'épithaphe puis un registre inférieur où figure le défunt au centre d'une niche. La division en registres, la centralité et la répartition répétée des symboles en des espaces prédéterminés, témoignent de codes de représentations respectant le principe de symétrie et orientant le spectateur vers une lecture du bas vers le haut, le croissant marquant la sphère céleste. La présence d'un croissant renvoie à l'influence punique (Picard, G. Ch. 1962: 31; Coltelloni-Trannoy, M. 2017: 145; Toutain, J. 1911: 171-172) tandis l'orientation des pointes vers le haut serait une convention romaine, de même que la frontalité et la verticalité (Bianchi-Bandinelli, 1970 : 58). Toutefois et pour ce qui touche à l'Afrique, l'étude de A. M'charek sur les stèles de *Hadjeb laayoun*, près de *Sbeital* en Tunisie ainsi que celle de M. Coltelloni-Trannoy, pour les stèles de

Caesarea, ont établi que la frontalité était une caractéristique proprement numide pour A. M'charek (M'charek, 2002 : 25-26-27 et 33) et punique pour M. Coltelloni-Trannoy (Coltelloni-Trannoy, 2017 : 145).

La rigidité des corps est allégée par les mouvements des bras, tendus avec souplesse ou replié vers la poitrine et par celui de la jambe. Le recours de l'artisan au contrapposto, avec le talon levé devait conférer un certain naturalisme à la posture générale et témoigne de l'influence romaine mais plus anciennement encore, du classicisme grec de l'époque de Polyclète. La grappe de raisin est un symbole proprement funéraire et nous constatons là encore qu'un ordre préétabli a été respecté: le raisin est porté par la main droite à *Caesarea* et le constat concerne un nombre important des stèles funéraires d'enfant de cette même ville (**Figs.4 et 5**).



**Fig.4 (A gauche): Stèle de Quintus, *Caesarea*. (Orfali,
M.Kh. 1989: 223-224, n° 39, pl. CVIII fig. 02.)**

**Fig.5 (A droite): Stèle d'un affranchi de Juba, *Caesarea*.
(Leveau, Ph. 1984: 86).**

Il ressort de ce qui précède un ordonnancement général des composantes de la scène funéraire qui n'est pas fortuit et qui invite à une lecture tenant compte de l'espace qui en reçoit chaque élément, bien que les registres soient séparés: pour *Caesarea*, le croissant au centre d'un tympan mouluré, les symboles funéraires (grappe de raisin et pomme) accompagnent le défunt et dans l'espace intermédiaire, l'épithaphe. Ainsi, la correspondance repose sur le principe d'association (Coltelloni-Trannoy, M. 2017: 146-147), permettant une lecture par segment au service d'un message unifiée.

Le défunt, par la grappe de raisin ou la pomme nous apprend que les rites religieux ont bien été effectués et qu'ainsi une renaissance par-delà la mort lui est promise, la grappe de raisin symbolisant par sa couleur, à la fois la vigueur du sang et le vin que l'on répartit lors des funérailles dans le cadre des libations ; elle est par ailleurs le symbole dionysiaque par excellence, une divinité ayant également un caractère funéraire et dont le nom .signifie étymologiquement « né deux fois »

L'épithaphe sur le registre median, nous renseigne sur le statut social du défunt, son âge et sa filiation et donne ainsi vie à l'image car une épithaphe devait impérativement être lue et le nom prononcé. Nous apprenons par Ausonius (4^{ème} siècle ap.jc) que les mânes aiment à entendre leur nom et que si le défunt n'a pas eu de sépulture, son nom, prononcé trois fois, lui confèrerait quelque chose de semblable (Ausone, Parentalia, preface: 127 ; Carroll, M. 2011: 67-68). Le registre supérieur, pour sa part, équivaut au royaume des cieux avec la présence du croissant comme symbole celeste ou d'une divinité, appuyé par la forme en fronton de la

stèle qui n'est pas sans rappeler la façade d'un temple et renvoie donc à la sacralité du monument « Grabtempel » (Wrede, H. 1981: 86 In Huskinson, J. 2011: 115).

Les sources, aussi bien grecques que latines, se sont longuement attardées sur les éléments permettant de stimuler et de développer la mémoire. Si les Romains, à l'exemple de Cicéron (De oratore : II) ou de Quintilien (L'institution oratoire : XI, 2), ont recours à des outils mnémotechniques en vue d'améliorer la qualité de la performance oratoire (Baroin, C. 2007 : §.1), ils rejoignent les Grecs pour ce qui touche à l'importance de l'ordre, de l'*imago* et des lieux comme catalyseur mémoriels, car ils s'agit là de fondements permettant de ramener au présent ce qui fait partie du passé et qui, de fait, n'a pas de présence physique au moment l'on parle (Simonides de Céos, Les chroniques de Paros, et 37 ; 54, Lyra graeca, II : p.249 In Baroin, C. 2007 : §.3 à 5 Yates, F. 1999 : 1 et 2 ; Aristote, Traité de la mémoire..., : 2, 128-129).

On peut déduire alors que ce que l'on voit sur nos stèles d'enfants répond à un agencement préétabli dont l'ordre répétitif de chaque élément ainsi que l'espace qui les abrite, agissent comme des catalyseurs mémoriels assurant un décryptage pictographique, afin d'inscrire le défunt dans le présent des vivants. Il ressort par ailleurs, que les principes suivis sont ceux sur lesquels repose le processus mémoriel dans les sources évoquées et que sont l'*imago*, l'ordre et les lieux. Ces enfants, à priori sans statut et donc sans validité sur le plan social, semblent ainsi avoir bénéficié du même droit de mémoire que l'on devait aux catégories plus âgées.

La mémoire rectifiée :

Si la stèle doit inscrire la mémoire du défunt dans celle de la communauté vivante, comment peut-on expliquer que dans le cas

des enfants, elle s'autorise une réalité que l'on pourrait qualifier de mensongère puisqu'en désaccord avec ce qui est indiqué sur l'épithaphe?

Dans le cas de Titus Flavius (**stèle n.1**), de nombreux éléments contrastent avec l'âge du défunt: En premier lieu, la maturité physique et la maîtrise de la gestuelle qui ne peut être celle d'un enfant *a fortiori* d'un nourrisson de 3 mois; ensuite, le port de la barbe, la chevelure épaisse et la posture assurée, renvoient à la virilité d'un homme dans la force de l'âge. Enfin, la toge qui ne peut être portée par un enfant avant l'âge de 7 ans lorsque s'achève la phase de l'*infantia* (0-7 ans) et commence celle de la *pueritia* (7-16/17 ans) (Isidore de Séville, Etymologies: XI, 2, 241 ; Ariès, Ph. 1962 : 21 ; Néraudau, J-J. 1984 : 21-44).

Par ailleurs, l'épithaphe nous révèle qu'il est citoyen, non seulement par les *tria nomina* mais également par la mention de la tribu (*Quirina*) ; un détail intrigant ayant laissé perplexe M. Leglay (Leglay, M. 1966 : 177) car si la dotation du nom s'effectue lors de la première semaine suivant la naissance (Plutarque, Quest. Rom. :102, 63 ; Corbier, M. 1999 : 1263), l'inscription de l'enfant dans la tribu à laquelle il appartient, n'intervient que bien plus tard. Le dédicant, qui n'est autre que le père du défunt, a, de plus, tenu à ajouter un détail pour le moins inhabituel et qui est le nom d'un second fils, également décédé ; Titus Flavius Sosandrus, dont l'épithaphe indique qu'il est décédé à l'âge de quatre mois (Leglay, M. 1966 : 176). Les deux frères étaient donc des jumeaux décédés à près d'un mois d'intervalle.

Les naissances gémellaires ont connu un intérêt particulier durant l'antiquité et bien que les avis divergent auprès des astrologues quant à l'éventualité d'une destinée commune, il semble que pour la plupart, ce type de naissance relève de l'idéal pour tous parents, présageant opulence et fécondité (Dasen, V. 1998 : 186 à 188 ; Dasen, V. 2005 : 8 ; Dasen, V. 2008 : 4 et 5).

Comme indiqué en introduction, les études de P. Zanker, G. Koch et plus récemment M. Galinier ont envisagé l'existence de deux aspects liés à l'imagerie funéraire, un premier aspect rétrospectif (nom, âge, filiation, statut) et un second, prospectif où les codes de représentation trahissent ce que l'on souhaite réellement pour le défunt. Il apparaît alors envisageable que le père de Titus Flavius Valerianus ait projeté, par le détour des codes de représentation à contresens des détails figurant dans l'épithaphe, le chagrin d'une perte si prometteuse, celle d'une descendance mâle et gémellaire, sensée perpétuer le nom du *pater familias* mais également l'espoir que cet enfant, décédé trop tôt, puisse un jour achever le parcours de cette naissance idéale par-delà la mort. Il semble que la stèle de Titus Flavius Valerianus s'intègre bien dans l'une des trois catégories proposées par V. Dasen, à savoir celle de la mémoire anticipée dont la principale caractéristique réside justement dans le paradoxe entre l'identité et l'imagerie.

La seconde stèle appartient au jeune Proclos (**Stèle n°2**), décédé à l'âge de 10 ans. Il s'agit là d'une imagerie qui tranche avec les codes de représentation habituels de l'enfant, puisque les traits, la posture mais également le port de la toge correspondent bien à un enfant de cet âge. Ce qui nous interpelle dans ce monument, c'est plutôt l'épithaphe métrique ; un carmen où l'enfant déplore sa brève destinée sur terre et blâme la mère qui en est responsable. Dans un élan d'émotion, où il plaint la peine amère causée à son père par son décès prématuré, il en appelle à la nymphe Nysa et réclame en compensation, une jeunesse éternelle par-delà la mort. La légende bien connue de Dionysos commence en effet au moment où sa mère Sémélé, périt dans les flammes générées par la foudre de Zeus ; apparaît alors Nysa à la demande de celui-ci afin d'arracher le fœtus Dionysos au ventre de sa mère et lui sauver la vie. Après cela, Dionysos achèvera son parcours vers la maturité dans la cuisse de son père Zeus (Vatin, Cl. 1983 : 73 ; Commelin, P. 1837 : 53). C'est cette seconde naissance qui lui vaudra le nom de Dio Nysos (né deux fois).

Si Proclos s'adresse directement à la nymphe, c'est parce que celle-ci a réussi à contrer la fatalité, permettant à un dieu sur le point de mourir, à mi-parcours de la gestation, d'achever son voie vers la maturité puis de renaître, ce qui correspond précisément à la situation de Proclos, puisqu'à 10 ans, le défunt avait dépassé le premier cap de l'enfance et se préparait à achever le second qui le mènerait à l'âge adulte lui permettant ainsi de troquer la toge prétexte contre la toge virile.

Toutefois, au lieu de réclamer cet achèvement de parcours, Proclos préfère supplier la nymphe de lui accorder une jeunesse éternelle, celle de l'enfant Dionysos au visage joufflu, épargné par la vieillesse et la maladie. C'est en ce sens, selon nous, qu'il faut interpréter le fait que Proclos porte un seul attribut funéraire contrairement aux autres enfants de *Caesarea* qui y adjoignent généralement une pomme ou une grenade. L'absence de décalage entre les codes de représentation du défunt et ce que nous apprend son épitaphe, le carmen nous renvoie peut-être vers le souhait de la part du père du défunt (seul mentionné sur l'épitaphe), de voir son fils assuré d'une renaissance et d'une jouvence éternelle. Signalons enfin que l'épitaphe est rédigée en langue grecque et que le nom du défunt est de la même origine, ce qui justifie d'autant mieux le recours à une divinité qui dans cette culture possède ses propres mystères. Notons enfin la position du pouce qui pourrait être un mouvement naturel lorsqu'une main tient un pan de manteau mais pourrait également être la représentation figurée d'un comput digital. En effet, les Romains ont eu pour habitude de matérialiser les chiffres sur les représentations iconographique en recourant à un système symbolique reposant sur la position et le nombre des doigts. Dans ce système, les dizaines sont représentées par le biais du pouce et de l'index et les unités par les doigts restants. Par ailleurs, la main gauche est employée pour les dizaines tandis que la droite devait signifier les centaines et les milliers (Minaud, G. 2006 : 8 et Annexe). Il est donc possible que le pouce dressé de la

main gauche doit symboliser une dizaine, c'est-à-dire l'âge du défunt Proclos.

Le sarcophage de *Thamugadi* pour sa part représente une scène dont l'élément central est un *clipeus* entourant le buste du défunt (**Fig.n°3**). Le sarcophage étant anépigraphé, il est impossible de déterminer l'âge mais les traits du visage renvoient clairement à celui d'un enfant. La *toga contabulata*, en revanche, ne convient pas au vêtement qu'un enfant est sensé porter. En effet, après la conquête de l'Égypte par les Romains, celle-ci fut dès le 1^{er} s.ap.jc, le vêtement des prêtres, pour devenir progressivement dès le 2^{ème} s.ap.jc et jusqu'à l'époque sévérienne, celui des notables de la ville (Fejfer, 2008 : pp.190-192 ; Frel, 1981 : fig.65, p.82). En ce qui concerne la scène funéraire, une lecture peut être proposée en tenant compte des éléments suivants : Les quatre *Ertoes* aux ailes déployées, sont liés aux extrémités de chaque guirlande de fruits. Les deux figurant au centre de la scène, tiennent fermement le *clipeus* des deux mains, les jambes en direction de celui-ci, tandis que leur regard est orienté vers le couple restant, situé aux deux extrémités de la scène. Ces derniers ont la jambe gauche tendue et la jambe droite repliée comme pour signifier un élan. Au centre de chaque guirlande, un masque tragique qui, dans la culture romaine symbolise le parcours de la vie, vécue comme une tragédie théâtrale empli d'obstacles à surmonter (Suétone, Auguste : 99, 1 ; Rochette, R. 1838 : 184).

L'ensemble de la scène suggère d'abord l'apothéose du défunt, notamment par la présence des quatre *Erotes* (Rawson, B. 1999 : 231) qu'appuie une gestuelle traduisant l'élan précédant l'envol. Le masque tragique ainsi que la *toga contabulata*, en revanche, pourraient renvoyer au chagrin des parents de n'avoir pas vu leur enfant mener la tragédie de la vie jusqu'à la tombée de rideau. Ensuite Les *Erotes*, par leurs traits joufflus et leur allure potelée rappellent la jeunesse éternelle. L'Eros est, en effet, une créature mythologique réputée pour sa fougue et son esprit aventurier et que

V. Dasen attribue justement à leur santé et à leur jeunesse, ce qui selon l'auteure, traduirait le souhait de la part des parents d'une renaissance où les maux de la vieillesse seraient exclus (Dasen, V. 2017 : 15-16). Nous constatons donc que la représentation du sarcophage de Timgad mêle dans une même scène les deux catégories citées en introduction, à savoir la mémoire anticipée et la jeunesse éternelle. Toutefois, l'enfant sculpté en buste, seul ou accompagné de ses parents et affichant une expression austère, constitue une troisième catégorie pour V. Dasen, celle de l'enfant-ancêtre. L'enfant n'ayant pas d'éloge funèbre à ses funérailles ni de masque funéraire sensé narrer la noblesse de ses accomplissements, un portrait en buste s'y substituerait en compensation (Dasen, V. 2017 : 12). Nous pouvons donc envisager l'hypothèse que notre scène sur le sarcophage de Timgad englobe les trois modalités de représentation de l'enfant : la mémoire anticipée, la jeunesse éternelle et l'enfant-ancêtre.

L'épigraphie n'est pas en reste lorsqu'il s'agit du droit de mémoire, même pour une catégorie dont l'existence est en attente d'affirmation. Pour saisir l'intérêt d'une épitaphe dans le processus mémoriel, il faut d'abord y voir chaque élément comme étant également le produit d'une codification. Lorsqu'on parle de filiation par exemple, il ne s'agit pas d'un « renseignement » anodin mais bien d'une affirmation d'appartenance et d'un appel au droit de mémoire. La douleur de la perte d'un enfant prive le père d'une descendance mâle ou d'une future *matrona* lorsque c'est une fille ; toutefois, noter le lien qui unit le défunt aux parents valide sa courte existence et empêche par-là même l'annihilation totale, car la mort physique ne doit pas être suivie d'une mort sociale (Van Andringa, W. 2018 : 385) sauf si le défunt est justement privé de ce lien qui assurera d'abord que l'on se charge de son monument puis que son épitaphe soit lue et son nom prononcé. C'est précisément l'intérêt qu'accorde le juriste Servius à la stèle en tant que monument funéraire et où le nom du défunt est étroitement lié à la mémoire: « *Inscriptum nomen memoriaque monumentum* » (Servius, Ad. Aen.,

3,22, 12-15, cité par Laubry, 2016 : p.76). Les travaux de J. Bodel ont démontré que pour la catégorie des esclaves, la stèle en elle-même devait à la fois défier cette absence faute de pouvoir y inscrire une filiation et y suppléer (Bodel, J. 2017 : 83 à 85 et 87). Par le recours à la stèle comme outil commémoratif compensatoire, l'on perçoit que la présence du nom d'un dédicant est une garantie vitale sans laquelle la mémoire se trouve à jamais effacée.

C'est l'une des raisons pour lesquelles figure sur chacune de nos stèles une mention de celui qui a dédié le monument. Dans le cas de Titus Flavius, l'effort de précision, on l'a vu, est allé assez loin, puisque le dédicant que l'on devine être le père par la mention « fils de Titus», a tenu à préciser en plus la tribu et le nom du frère ; dans le cas de Proclos, la mention du père est discrète et s'exprime par la poétique du chagrin et des larmes amères que le défunt aura causées à son père.

Un autre détail mérite également notre attention et ce sont épithètes employées quelquefois par les parents pour décrire le caractère de leur défunte progéniture et plus spécialement ceux employés pour les enfants morts durant la petite enfance. Ces qualificatifs sont assez rares mais leur présence est éloquente, car il est inconcevable qu'un enfant de moins de quatre ans puisse être méritant (*Méritus-Bene merenti*) ou pieux voire très pieux (*Pius- Piissimus*) (Carroll, M. 2018 : 247-248). Ainsi, sur un corpus de 400 inscriptions où l'âge des défunts est lisible et réparties entre les villes de *Sitifis*, *Cuicul*, *Caesarea*, *Thamugadi*, *Mascula*, *Cirta*, *Milev*, *Saldae*, *Lambaesis*, *Abulae* et *Pomaria*, l'on a pu retrouver une dizaine d'épithètes de ce types pour des défunts de moins de quatre ans, dont une qualifiant un nourrisson,

Pientissimus pietatis	/	merenti	ssimus
--	---	----------------	---------------

<i>Lambaesis.</i> 3ans (CIL VIII, 03348) <i>Lambaesis.</i> 4 ans (MEFR, 1898 : p.468) <i>Thamugadi.</i> 1 an (BCTH, 1904: p.214) <i>Thamugadi.</i> 1 an (BCTH, 1932-33: p.17) <i>Cirta.</i> 2 ans (CIL VIII, 07284= IIAlg, 02-01, 01034)	<i>Caesarea.</i> 3 ans (AE 1981, 00944) <i>Caesarea.</i> 2 mois (AE 1982, 00989) <i>Abulae.</i> 1 an (AE 1985, 00977) <i>Pomaria.</i> 3 ans (AE 1982, 00989)	<i>Cirta.</i> 1 an (CIL VIII, 07332= IIAlg, 02-01, 01104 ; Ant Afr, 1973, p.133) <i>Cirta.</i> 2 ans (CIL VIII, 01345)
--	---	---

âgé d'à peine 2 mois, de *bene merenti* (**Tableau n°1**)

Tableau n°1 : Epithètes en inadéquation avec l'âge des défunts (S.Siada)

Nous voyons dans le tableau ci-dessus que les épithètes anticipent à l'évidence un statut que l'enfant n'a pas eu le temps de forger, ce qui pourrait appuyer l'hypothèse d'un espoir que l'inscription ne serve pas seulement à informer les vivants de l'identité du petit défunt mais plutôt à aider l'enfant dans sa seconde vie où un achèvement de parcours vers l'âge adulte lui permettra de développer cette qualité particulière que les parents ont souhaité inscrire à jamais sur leur stèle. Il faut se rappeler qu'une stèle de même qu'une table d'offrande ou encore la tombe font partie d'un *locus religiosus*, un espace rituellement fondé et de ce fait consacré, ce qui signifie qu'ils appartiennent aux dieux mânes (De Visscher, 1963 : 15 In Galinier, 2013 : §6). Il est alors envisageable qu'une charge fortement symbolique puisse avoir accompagné les détails mentionnés dans l'épithète afin d'intervenir par processus de magie

sympathique auprès des mânes en faveur du défunt. C'est peut-être également la raison pour laquelle J. Bodel évoquait le recours des esclaves à la stèle pour valider une existence non reconnue par la loi mais qu'ils espéraient peut-être voir s'améliorer par-delà la mort. On constate pour les enfants par exemple, que sur 100 inscriptions à *Cirta*, 15 enfants esclaves et donc juridiquement inexistantes, ont bénéficié de stèles où le lien filial est mentionné (CIL, 21301; CIL VIII, 21309; AE, 1980, 00981; EDCS, 01037 (Manfred Claus-Jona Lendering, Livis); ICaesarea 00009; CIL VIII 21145; CIL VIII, 09514= AntAfr-1977-235; CIL VIII, 09453; CIL VIII 09375; BCTH, 1993/95, 115=AE 1995, 01794; Ant Afr, 1977, 244; AE 1981, 00959; AE 1981, 00957; CIL VIII, 09375; CIL VIII, 09564).

Si l'intérêt avait été de perpétuer une non-existence auprès des vivants, l'on se serait contenté d'un simple marqueur de tombe pour signaler l'existence de celle-ci et donc interdire sa profanation, au lieu d'y inscrire les détails d'un individu auquel la société comme le droit, ont toujours refusé le statut de personne.

Conclusion

L'intérêt d'étudier les modalités de commémoration de l'enfant, réside peut-être dans le fait que la fatalité ait un caractère négociable, mais aussi dans ce jeu de projection qu'effectuent les parents. Cette mémoire rectifiée selon des codes et une ordonnance destinés à ancrer la mémoire de l'enfant dans le présent des vivants, n'est pas le produit d'un simple déni de la mort; elle trouve plutôt appui dans ce qui devait être une conviction profonde et entendue dans la mentalité collective, d'une destinée par-delà la mort où l'enfant se verrait accordé ce qu'une âpre fatalité lui a refusé de son vivant. C'est ainsi que nous expliquons la formule de Tertullien lorsqu'il nous apprend que l': « *On dit encore que les âmes, prévenues par une mort prématurée, errent çà et là parmi nous jusqu'à ce qu'elles aient complété le*

temps qu'elles auraient vécu ici-bas, si elles n'étaient pas mortes avant cette époque »(Tertullien, De anima : 56) mais également celle d'Ausonius, lorsqu'en rendant hommage à sa petite sœur, décédée avant un an et qu'il n'a jamais eu le temps de connaître, il exhorte celle-ci, à honorer les mânes de leurs parents : « *Praemissa ergo vale, Manesque verere parentum* » (Ausonius, Parentalia, 29 : 139-158).

Lorsque l'on sait que plus de deux siècles séparent les deux hommes, l'on saisit mieux le poids symbolique des contorsions auxquelles sont soumises les modalités de commémoration de l'enfant à travers l'imagerie et par là même, entrevoyons l'existence d'un espoir quant à un achèvement de parcours vers la maturité par-delà la mort.

Bibliographie

Aristote. Traité de la mémoire et de la réminiscence, Paris : Dumont, 1847.

Ausone, Œuvres complètes, V. I : Les parentalia, Paris : C.L.E. Panckoucke, 1842.

Baroin, C. « Techniques, arts et pratiques de la mémoire en Grèce et à Rome ». *Mètis*, 2007, n°5, pp.135-160.

Bianchi Bandinelli, R. (1970). *Rome, the Centre of Power: Roman Art to A.D. 200*, London: Thames & Hudson.

Bodel, J. (2017). "Death and social death in ancient Rome" . In J. Bodel and W. Scheidel (dir.). *On Human Bondage: After Slavery and Social Death*, Oxford: Blackwell, pp. 81-108.

Carroll, M. " "Vox tua nempe mea est": Dialogues with the Dead in Roman Funerary Commemoration". *The Accordia research papers*, n°11, 2006/2007, pp. 37-80.

Carroll, M. "Infant Death and Burial in Roman Italy". *Journal of Roman Archaeology*, n°24, 2011, pp. 99 -120.

Carroll, M.(2018). *Infancy and earliest childhood in the roman world 'a fragment of time'*, New York : Oxford university press.

Cicéron, Œuvres complètes, T.III : Tusculanes, L. I, Paris :Dubrochet-Le Chevalier et Cie, 1848.

Cicéron, Œuvres complètes, T.III : Tusculanes, L. IV : Dubrochet-Le Chevalier et Cie, 1848.

Cicéron, Œuvres complètes, T. I, De oratore, L.II, traduit par M. Nisard, Paris: Frimin Didot (Frères, fils et Cie), 1869.

Coltelloni-Trannoy, M. “Le langage des pierres: le mot et l’image sur les stèles votives et funéraires de *Caesarea* de Maurétanie (Cherchell, Algérie)”. In Mireille Corbier et Gilles Sauron (dir.). Langages et communication: écrits, images, sons, Paris: Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, pp.139-147.

Commelin, P. (1937). Mythologie grecque et romaine, Paris: Garnier. Consulter sur:

http://classiques.uqac.ca/classiques/commelin_pierre/mythologie/mythologie_greco_rom.pdf

Corbier M. (1999). “Lois, normes, pratiques individuelles et collectives: la petite enfance à Rome”. Annales. Histoire, Sciences Sociales. Vol. 54, n°6, pp. 1257-1290.

Crubézy, E. (2019). Aux origines des rites funéraires. Voir, cacher, sacraliser, Paris : Odile Jacob, 256p.

Daremberg, Ch. & Saglio, Edm. (1877). Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, T.I, Paris: Hachette.

<http://dagr.univ-tlse2.fr/consulter/2189/NOVEMDIALE>

Dasen, V. (1998). « Les naissances multiples dans les textes médicaux antiques ». Gesnerus, 55, cahier 3-4, pp. 183-204.

Dasen, V. (2006a). « La mort de l’enfant à Rome: l’impossible chagrin ». L’enfant, numéro spéciale de la Vouivre, 15, pp. 29-35.

Dasen, V. (2008). “Naître jumeaux: un destin ou deux ?” In L. Brisson, M.-H. Congourdeau, J.-L. Solère (éd.). L’embryon: formation et animation. Antiquité grecque et latine, traditions hébraïque, chrétienne et islamique, Paris: Vrin, pp.109-122.

Dasen, V. (2017-1). “Le hochet d’Archytas: un jouet pour grandir”. In V. Dasen et P. Gaillard-Seux (dir.). Accueil et soin de l’enfant (Antiquité, Moyen Âge), Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest, 124, pp.89-107.

1 Fejfer, J. (2008). “Roman portraits in context” In F. Lissarrague, R.M. Schneider & R.R.R. Smith (éds), V.2, Berlin-New York : De Gruyter, 592p.

2 Frel, J. (1981). « Roman portraits in the Getty museum, In collaboration with Knudsen Morgan, S.,” Los angeles: Philbrook art center and the J.P. Getty Museum, 137p.

Galinier, M. (2013). “À vendre: les sarcophages romains dans les ateliers, suggestions méthodologiques” In M. Galinier et F. Baratte (éd.). *Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ? Collection Histoire de l’art 3*, actes du colloque international, Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, pp.81-115.

Hamoutène, A. (1983). Inventaire de musée de Timgad. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, sous la direction de P.A. Février, Aix université, Aix-en-Provence.

Humbert-Bucher, S (1998). « La représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du nord de la Meuse ». Cahiers Lorrains, 1, pp.3-28.

Huskinson, J. (2011). „Bad Deaths, Better Memories“. In V. Hope and J.Huskinson (éd.). *Memory and Mourning: Studies on Roman Death*, Oxford, éd : Oxbow Books, pp.113-125.

Isidore de Séville, *Etymologies*, L. XI, Traduction S.Barney, W.J.Lewis, J.A.Beach, O. Berghof, avec la collaboration de M. Hall, 2006, UK : Cambridge university press, 475p.

Koch, G. (1995). *Frühchristliche Kunst, eine Einführung*, Berlin : Kohlhammer, 168p.

Laes, Ch. & Strubbe, J. (2014). *Youth in the roman empire, the young and the restless years*, Cambridge-New York: Cambridge University Press 277p.

Lassus, J. (1981). La forteresse byzantine de Thamugadi, 1. Fouilles à Timgad 1938-1956, Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, pp. 5-251.

Laubry, N. (2016). « Les lieux funéraires dans la Rome ancienne : désignations et configurations (IIe s. av. n. è. – IIIe s. de n. è.) ». In M. Lauwers, A. Zémour (éd.). Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours. Actes des Rencontres, 13-15 octobre 2015, Antibes, pp. 75-93.

Leclerc, Jean (1990). "La notion de sépulture". *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série. Tome 2, fascicule 3-4, pp. 13-18.

Leglay, M. (1966). Saturne africain (monuments), T.2 (Monuments), Paris : CNRS.

Leveau, Ph. (1984). Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes, Rome : Ecole française de Rome (70).

Lucain, La Pharsale, II, traduction de Marmontel complétée par M.H. Durand, Paris, éd : Garnier Frères, 1865.

M'charek A. (2002). "Sculptures antiques de Hajeb el-Aioun : de la tradition numide à la romanisation". *Antiquités africaines*, 38-39, pp. 19-38.

Minaud, G. (2006). "Des doigts pour le dire". *Histoire & mesure*, 21 - 1, pp. 3-34.

Monchablon, E. J. (1792). Dictionnaire abrégé d'antiquités, Paris-Liège: J. J. Tutot, 623p.

Morris, I. (1992). Death ritual and social structure in classical antiquity, Cambridge : Cambridge university press, 264p.

Néraudau, J. P (1984). Être enfant à Rome, Paris : Les Belles Lettres, 411p.

Orfali, M.K. (1989). Inventaire des sculptures funéraires et votives de la Maurétanie. Thèse de doctorat, Université d'Aix-en Provence.

Picard, G. (1962). "Influences étrangères et originalité dans l'art de l'Afrique romaine sous les Antonins et les Sévères". *Antike Kunst*, 5(1), 30-41.

Pline L'ancien, *Histoire naturelle*, VII, traduction E. Littré, éd. Dubrochet, Le chevalier et Cie, Paris, 1848.

Plutarque, *Œuvres morales : Questions romaines*, T.II, traduit par Ricard, Paris : éd. Charpentier, 1844.

Plutarque, *œuvres morales, consolation à sa femme*, Traduites du Grec par Ricard, Paris: éd. Charpentier, Paris, Charpentier, 1844.

Plutarque, *Vie des hommes illustres*, T. I : Numa, traduit pas Alexis Pierron, Paris : éd. Charpentier, 1853.

Prescendi, F. (2008). « Le deuil à Rome : mise en scène d'une émotion ». *Revue de l'Histoire des religions. La mort et l'émotion. Attitudes antiques*, 2, pp. 297-313.

Quintilien, *Institution oratoire*, traduit par M. Nisard, Paris, éd : Firmin, Frères, Fils et Cie, 1875.

Rawson, B. (1999). "The iconography of roman childhood", chapter 9. In Rawson, B., Richard, P. Carey Weaver(éd.). *The Roman Family in Italy: Status, Sentiment, Space*, Canberra: Oxford university press, pp.305-332.

Rawson, B. (2005). *Children and childhood in roman Italy*, New York: Oxford University Press.

Rawson, B. (2015). "Children as cultural symbols, imperial ideology in the second". In Suzanne Dixon (ed). *Childhood, class and kin the roman world*, London-New York: Routledge, pp.21-42.

Rochette, R. (1838). « Notice sur deux vases en argent ». *Nouvelles annales publiées par la section française de l'Institut archéologique*, T. II, cahier 1, Paris-Leibzig : Brockhaus et Avenarius, pp.170-190.

Scheid, J. (2013). « Religion, institutions et société de la Rome antique ». *L'annuaire du collège de France*, 112, consulté sur : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/893#quotation>

Scheid, J.(1984). "Contraria facere : renversements et déplacements dans les rites funéraires". *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 6, pp. 117-139.

Sénèque, Œuvres complètes, L.XVI : Lettre à Lucilius, traduit par J. Baillard, Paris : Hachette, 1914.

Tertullien, Œuvres complètes de Tertullien, T.II : De anima, traduit par A-E. Genoud, Paris : éd. Louis Vivès, 1852.

Toutain J-F (1911). « Les symboles astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord ». *RÉA*. Tome 13, n°2. pp. 165-175.

Ulprien, *Fragmenta Vaticani : De cognitoribus et procuratoribus*,

321.<http://www.ancientrome.ru/ius/library/vatican/FragVat.htm#321>

Van Andringa, W. (2018). « Le monument et la tombe. Deux façons de mourir à l'époque romaine » In M.-D. Nenna, S. Huber, W. Van Andringa (éd.). *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée antique : Centre d'Études Alexandrines*, pp. 381-402.

Vatin Cl. (1983). "Une épigramme funéraire grecque de Cherchel". *Ant. Afr.*, 19, pp. 65-74.

Wiedermann, Th. (1989). *Adults and children in the roman empire* (First ed.), New York: Routledge revival, 221p.

Yates, F. (1999). *The art of memory* (Selected works. V.III), London-New York : Routledge, 400p.

Zanker, P. & Ewald B.C. (2012). *Living with myths: the imagery of Roman Sarcophagi*, Oxford: Oxford university press, 428p.

Pour citer cet article:

Salima Siada, (2022). " La mémoire rectifiée: Exemples sur les modalités de commémoration de l'enfant en Afrique romaine (1^{er} s.ap.JC-3^{ème}s.ap.JC)". *Almawaqif*. Vol.17, N°spéciale. janvier, 2022, pp 1424-1451.